

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 30 juin 2016
Rapporteur :
Madame Ariane FAYE**

N° 55

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 07/07/2016
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/07/2016 (accusé de réception du 06/07/2016)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Convention de partenariat entre le Likès et la ville de Quimper
pour le musée des beaux-arts de Quimper
Année 2016-2017**

Ce partenariat illustre la volonté du Ministère de l'Education Nationale d'inscrire l'éducation artistique et culturelle comme une mission prioritaire, notamment au moyen de collaborations avec les musées.

L'enseignement de l'histoire des arts est pour l'Ecole, le Collège et le Lycée l'occasion de nouer des partenariats avec les musées.

Cette convention a pour objet de définir le partenariat entre le lycée Le Likès et la ville de Quimper pour le musée des beaux-arts de Quimper, portant sur la réalisation par des élèves de première d'outils pédagogiques en anglais. Il est prévu que les élèves élaborent des audio-guides en anglais de certaines œuvres du musée, ainsi que des livrets d'activités en anglais.

En contrepartie de cette production, la ville de Quimper proposera la gratuité des visites guidées pour les élèves de seconde et de première impliqués dans le projet, et mentionnera sur différents supports de communication que ces documents sont réalisés par les élèves du lycée.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à signer la convention spécifiant les conditions de la collaboration entre les deux établissements.